

afis

Association française pour
l'information scientifique
4 rue des Arènes, 75005 Paris

Conseil d'administration

Présidente : **Anne Perrin**. Vice-Président : Louis-Marie Houdebine, Secrétaire général : Roger Lepeix. Secrétaire administratif : Sébastien Colmerauer. Trésorier : Michel Naud

Autres membres : Brigitte Axelrad, Jean-François Chevalier, Jean-Jacques Ingremeau, Marcel Kuntz, Hervé Le Bars, Gérard Plantiveau, Erwan Sez nec.

Comité de rédaction de SPS

Jean-Paul Krivine (rédacteur en chef), Brigitte Axelrad, Martin Brunschwig, Stéphanie Krafft, Hervé Le Bars, Philippe Le Vigouroux, Kévin Moris, Sébastien Point, Jérôme Quirant, Erwan Sez nec.

Maintenons le contact !

Directrice de la publication : Anne Perrin.
Rédacteur en chef : Roger Lepeix.
roger.lepeix@club-internet.fr
Impression: Bialec, Nancy. Numéro ISSN: 2417-0844. Mise en page : Isiska

Où en êtes-vous de votre cotisation ?

Regardez la bande adresse sur votre enveloppe. Un numéro figure à côté de votre nom.

Si c'est « 2016 » vous avez payé votre cotisation pour l'année 2016.

Si c'est « 2015 » ou « 2014 », vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2016, voire 2015 (sauf erreur toujours possible, ou paiement très récent). Il vous est suggéré de le faire rapidement.

Rappelons que la cotisation annuelle AFIS (21 euros) est déductible des impôts (à 66 %, donc 14 euros). La prise en compte fonctionne par année civile.

Adhérents à jour 2016 : 688

Adhérents à jour 2015 : 280

Adhérents à jour 2014 : 111

Maintenons le contact !

Le bulletin des adhérents de l'AFIS. Numéro 9, Octobre 2016

Chers adhérents

Quoi de neuf à l'AFIS depuis le dernier bulletin ? L'assemblée générale a réuni une soixantaine de personnes à Paris, ce qui représente une bonne participation. Le bilan de l'année a été présenté, puis suivi de discussions passionnées avec la salle qui se sont poursuivies autour du buffet. Un compte-rendu vous est présenté dans ce bulletin. La table ronde sur la médecine fondée sur les preuves versus les médecines alternatives a été l'occasion de nombreux échanges avec les intervenants. Un vidéaste, membre de l'AFIS, a filmé ces interventions qui sont maintenant visibles en ligne¹ sur la toute nouvelle chaîne Youtube de l'AFIS. Par la suite, celle-ci sera alimentée avec les conférences organisées en Ile-de-France qui ont repris cet automne, avec une intervention sur la gestion des déchets nucléaires, et toutes celles qui pourront être filmées impliquant l'AFIS et ses comités locaux.



Concernant le fonctionnement de l'association, le conseil d'administration s'est réuni le 10 septembre dans les locaux de la Maison des associations. Les nouvelles sont bonnes et les idées foisonnent, ce sont les bras qui manquent pour les concrétiser ! La vente de la revue est en hausse ce qui assure la bonne santé des comptes, et un certain nombre de décisions ont été prises (voir compte-rendu joint). En particulier, l'AFIS est de plus en plus souvent amenée à décrypter des informations diffusées dans les grands médias (presse, radio, TV), généralement sous forme d'alertes sensationnelles et alarmistes au mépris de l'état des connaissances. Le risque sanitaire, l'environnement, les nouvelles technologies sous-tendent des décisions politiques (santé publique, aménagement du territoire, choix technologiques, etc.) ; ces questions sont particulièrement l'objet d'une désinformation croissante. On dirait de la science, c'est de la pseudoscience. Car prendre à témoin l'opinion publique, la formater si possible et la convaincre, quitte à tordre la vérité, est un moyen d'influer sur les décisions politiques. Il suffit pour s'en convaincre de parcourir la rubrique « Dans les médias » et les communiqués sur notre site internet en plus des nombreux articles de SPS. Voilà qui n'est pas pour favoriser la démocratie et la liberté de pensée ; l'information sérieuse n'est pas bienvenue sur ces sujets et joue le rôle de trouble-fête... Cela peut conduire à des pressions et des manœuvres visant à faire taire ceux qui portent au grand jour des informations validées de nature à faire réfléchir les gens par eux-mêmes. C'est ce qui est arrivé récemment à Erwan Sez nec² qui a fait le point sur les traitements autorisés en culture « bio » dans un article paru dans *Que-Choisir*, et dit que, même naturelles, certaines substances n'en sont pas moins toxiques (ce que pourtant tout le monde sait par ailleurs). Un sacrilège pour ceux qui tentent de faire du bio une nouvelle religion sans laquelle il n'y aurait point de salut. Ainsi, suite aux demandes récurrentes de nos adhérents pour décrypter les informations erronées, un groupe dédié « AFIS-média » a été mis en place depuis début 2016. La difficulté reste la possibilité de réagir assez rapidement à partir des données dont nous disposons déjà et en mobilisant des scientifiques des domaines concernés. Un colloque sera organisé la veille de l'AG 2017 pour faire connaître cette nouvelle activité, comprendre les rouages de l'information et en apprendre les méthodes de décryptage.

Dans ce numéro, vous trouverez aussi l'annonce de la création du premier comité thématique de l'AFIS : le comité national agricole, des nouvelles sur la vie de l'association, le dernier communiqué et encore bien d'autres informations.

Pour finir, je vous encourage comme d'habitude à faire connaître l'AFIS et sa revue autour de vous, notamment avec les fêtes qui vont arriver vite et qui sont l'occasion d'offrir des abonnements. N'hésitez pas non plus à rejoindre les comités locaux proches de chez vous, ou à en créer un ! Nous nous tenons à votre disposition pour vous aider dans cette démarche.

Anne Perrin, présidente de l'AFIS

¹ <https://t.co/MGAhtjyFL9>

² Erwan est journaliste indépendant, il est aussi membre de l'AFIS où il fait partie du comité de rédaction de SPS et a été élu au conseil d'administration lors de la dernière AG.

Présentation

L'AFIS a réuni son Assemblée Générale 2016 le matin du 21 Mai dans la très belle salle Jean Jaurès de l'Ecole Normale Supérieure. Environ 60 personnes ont assisté à l'AG ; une quarantaine d'adhérents s'étaient excusés et avaient envoyé une procuration. Les rapports ont été présentés, discutés et votés, et le CA renouvelé par tiers. Une riche discussion a montré l'intérêt des présents pour l'avenir de l'AFIS ; des propositions ont été faites qui sont détaillées ci-dessous.

L'AG a été présidée par Anne Perrin, Igor Ziegler a organisé les projections, Jean-Marc Le Douce a assuré le timing, et Roger Lepeix a pris les notes pour le compte-rendu. Un buffet a clos de manière conviviale cette matinée.

L'après-midi a été consacrée à une table ronde sur la « Médecine fondée sur la preuve », qui a rassemblé une centaine de participants.

Note : les présentations faites à l'Assemblée Générale sont disponibles sur le Forum des adhérents.

Rapports moral et d'activités

Anne Perrin, Présidente de l'AFIS, ouvre l'Assemblée Générale à 9 h 40. Elle rappelle que l'AG se déroulera en deux parties : une partie institutionnelle avec présentation des rapports et les élections, et une discussion sur l'activité souhaitée pour l'AFIS par l'Assemblée Générale pour la période à venir. Les rapports suivants sont présentés :

Rapport moral



Présenté par Anne Perrin et portant sur les interventions de l'AFIS depuis l'AG de 2015 :

Contributions à l'expertise et au débat public, rencontres

- Pesticides : groupe, dossier ; analyse Cash Investigation (mis en ligne sur le site de l'académie d'agriculture)
- Enquête sur les sciences citoyennes (cahier d'acteurs), INRA, rapport Houllier (janvier 2016)
- Contributions diverses dans les domaines : environnement, environnement et santé, science et société
- Académie des technologies (JP Krivine), qui a donné lieu à un entretien avec le délégué de l'Académie, publié dans SPS.

Invitations

- Conférence de presse de Science & You, Paris, mars 2016 (LM Houdebine)

- Journée-débat de la compagnie nationale des experts judiciaires (CNEJE) « Environnement & Santé : Quelle expertise pour quelle décision ? » Paris, Février 2016 (A. Perrin)

Courriers (partenariat)

- Relance courrier de la Ligue des Droits de l'Homme => Ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et la ministre de l'éducation nationale et de la recherche (pseudo-médecines en faculté de médecine)

Communiqués

- Ésotérisme et New Age au « congrès mondial de l'hypnose » à Paris (20/7/15)
- Sciences « participatives » : plus de science ou détournement de la science ? (28/7/15)
- Cash Investigation et les pesticides : quand des contrevérités sont diffusées en prime time... (9/2/16)
- La rumeur court toujours... (13/2/16)
- Retour sur un documentaire de Cash Investigation (2/3/16)

Partenariat

- Site Mediapicking, rubrique science

Nouveau groupe : AFIS-Médias

- Décryptage et analyse de contenus médiatiques

Débats publics & conférences (organisation et/ou contribution AFIS)

- Conférence « Causes du cancer » : A. Aurengo (Grenoble, fac. Médecine, décembre 2015, partenariat SLC – SFEN - SFMN)
- MGEN, journée « Santé-environnement : enjeux scientifiques, enjeux de société » avec JP Krivine (nov. 2015, Paris)
- Café science-philosophie « Démarche scientifique et philosophie », avec A Perrin, (mars 2016, Astronef, Saint Etienne)
- Conférence-débat « Controverses science et société : Vérités et idées reçues » JP Krivine (décembre 2015, VoYS, Lille)
- Conférence « Faux souvenirs induits et manipulation mentale » : B. Axelrad (CCMM, Vierzon)
- Conférence-débat, « Ondes, risque et société » : A Perrin, (octobre 2015, Université populaire du Vivarais-Hermitage, Tournon)

Evénements organisés par les comités locaux

Voir les rapports de Michel Naud et des comités locaux

Améliorer la visibilité de l'AFIS et de sa revue

- Titre de la revue
- Maquette de la revue
- Logo AFIS (et revue)
- Modernisation du site internet
- Amélioration de la communication

Bonne nouvelle

L'AFIS a reçu une subvention de 8 000 € accordée par la Fondation de Luxembourg.

Anne conclut en adressant un grand merci à tous ceux qui se sont portés volontaires pour contribuer au bon déroulement de cette journée.

Rapport d'activités



Présenté par Roger Lepeix et portant sur le fonctionnement de l'association.

Le fonctionnement statutaire de l'AFIS est maintenant stabilisé. Il y a tous les ans une Assemblée Générale, dont l'invitation et le compte rendu sont envoyés aux adhérents, et l'après-midi une conférence ou un débat public. Le Conseil d'Administration se réunit régulièrement en Septembre et en Février. On peut constater cette année une meilleure participation à l'AG, avec une soixantaine de membres présents, et un nombre beaucoup plus important de procurations, ce qui montre à la fois un intérêt accru pour cette AG et aussi une amélioration de l'information en direction des adhérents.

Comme vous le savez, les statuts de l'AFIS ont été modifiés en 2015, la discussion ayant eu lieu à l'AG du 30 Mai et le vote finale à l'AG extraordinaire du 5 Septembre, pour des raisons statutaires. Tous les aspects de ces modifications de statuts ont été décrits dans le Bulletin aux adhérents « Maintenons le Contact ! », numéros 6 et 7.

Cette liaison avec les adhérents, très importante dans une association, est maintenant bien établie, par le Bulletin MLC, distribué à la fois en voies électronique et papier, et par le Forum réservé aux adhérents de l'AFIS. Naturellement, le MLC n° 9, qui sera envoyé en Octobre, inclura le compte-rendu de cette AG.

En revanche, des progrès restent à faire concernant l'utilisation des réseaux sociaux, ainsi que la mise en place du forum ouvert à tous qui avait été décidé lors de l'AG de 2015.

Les Commissions mises en place par le CA fonctionnent bien. La diffusion directe d'informations et de communiqués à tous les adhérents connectés a été mise en marche et fonctionne correcte-



ment. Si vous ne les recevez pas, vous pouvez redonner votre adresse mail.

Naturellement, beaucoup reste à faire :

- Nous allons perdre notre trésorier, atteint par une contrainte statutaire. Il y aura donc une phase d'intérim, en espérant qu'il puisse revenir tenir nos comptes.

- Sébastien Colmeraur, qui assure les tâches administratives depuis 13 ans avec beaucoup d'abnégation et de dévouement, a demandé à être remplacé. Il ne paraît pas possible de trouver un militant de l'AFIS aussi dévoué, et donc le CA a vu dans cette situation le moyen de commencer à professionnaliser notre fonctionnement. Nous avons trouvé une secrétaire professionnelle qui pourra prendre le relais, et une réunion est prévue cette après-midi pour préciser tout cela.

- A l'AG 2015, nous avons lancé un appel aux adhérents volontaires pour nous aider. Cet appel a été bien écouté et nous avons reçu des propositions. Il faut bien sûr renouveler cet appel aujourd'hui. Il y a du travail pour tous, et ceux qui sont disponibles, avec ou sans expertise, seront les bienvenus. Ceci s'applique à la fois à l'association et aux tâches liées à la revue.

- Le CA a émis le vœu de voir l'AFIS reconnue d'utilité publique. Cela lui donnerait une meilleure image et faciliterait son action. Le dossier va donc être déposé, sachant que ce n'est pas gagné d'avance car il y a des conditions à remplir. L'une d'elles est de partir d'un vote en AG. Ce vote vous sera donc soumis tout à l'heure.

- Après les modifications statutaires, il faut maintenant envisager d'actualiser notre Règlement Intérieur. Nous allons nous y atteler pour l'AG de 2017.

- Certains adhérents nous ont dit souhaiter travailler avec d'autres ayant des profils similaires (enseignants, médecins, agriculteurs, etc.). Dans la prochaine période le CA va réfléchir à la

mise en place de tels groupes thématiques.

- Une réflexion est également entamée sur l'utilisation de nos fichiers, qui pourrait être largement améliorée, notamment par leur gestion sous forme de base de données.

- Enfin, nous allons poursuivre notre effort de transparence, afin d'éviter les critiques et de donner des arguments au CA et aux adhérents lors des discussions qu'ils peuvent avoir sur ces questions.

Rapports complémentaires

Commission Communication

Anne Perrin revient sur les activités de cette Commission, notamment :

- l'utilisation du logiciel Sendinblue pour l'envoi des informations à tous les adhérents connectés à Internet

- la production de communiqués sur les questions d'actualité. Cet aspect est encore en rodage et nous avons besoin de gagner en réactivité.

Rapport financier



Notre trésorier Igor Ziegler présente les comptes de l'exercice 2015, qui se concluent par un solde positif de 29 k€, alors que celui de 2014 était déficitaire de 11 k€. Cette amélioration importante est due en partie aux meilleures ventes de SPS, mais elle est répartie sur les comptes de la revue et aussi de l'association.

Les coûts d'impression de la revue ont été stabilisés, mais les dépenses postales ont continué à croître rapidement. Igor présente également les résultats principaux de la distribution de SPS par les MLP. Il indique que le nombre total d'abonnements à SPS continue d'augmenter, alors que les cotisations se tassent un peu. Quelques économies ont été réalisées en faisant suivre les ventes en kiosque directement par MLP et non plus par PagineGialla.

Il insiste sur la nécessité d'organiser des colloques et autres événements publics, à Paris et dans les départements, pour faire connaître l'AFIS, intervenir sur les débats actuels, et recruter des adhérents. Il y a chaque année un budget pour cela, qui n'est dépensé que très partiellement.

Igor présente la proposition de budget pour 2016, qui inclut la subvention de 8000 € reçue du Luxembourg, ainsi qu'un petit budget pour le secrétariat administratif.

En conclusion, les finances de l'association sont bonnes, mais il faut rester très prudents. Igor propose de maintenir en 2017 les tarifs des abonnements et de la cotisation.

Commission de Contrôle des Comptes

Raymond Roze des Ordon présente le rapport de cette Commission. Il constate une bonne tenue des comptes et une gestion saine, d'autant plus que les coûts de fabrication de SPS ont pu être stabilisés. Il invite tous les adhérents à proposer autour d'eux des abonnements à SPS, et au CA de prévoir des documents *ad hoc* pour cela.

Il remercie Sébastien pour tout le travail accompli.

Sciences et Pseudo-Sciences

Jean-Paul Krivine, rédacteur en chef, présente le rapport sur SPS.

L'AFIS publie régulièrement 4 numéros par an. En revanche la production de Hors-Séries est plus irrégulière. Le dernier Hors-Série sur les pesticides est une compilation des deux dossiers publiés dans les SPS 315 et 316, et il répond à des besoins spécifiques. Il ne sera donc pas envoyé aux abonnés ; les exemplaires restants peuvent être commandés pour des actions locales.

Les abonnements ont augmenté et le total est actuellement de 1777. D'un numéro à l'autre, nous gagnons plus de lecteurs que nous en perdons. Mais nous perdons cependant entre 50 et 100 lecteurs à chaque fois.

Nous avons fourni 15 000 exemplaires de SPS aux MLP pour le dernier numéro, et le taux de vente est d'environ 20 à 25 %, ce qui est très correct au regard de la moyenne de vente des périodiques en kiosques. Nous diffusons également en Belgique, en Suisse, au Luxembourg, au Maroc et dans les DOM-TOM.



Assemblée générale de l'AFIS - samedi 31 mai 2016

Les ventes au numéro sont très variables et dépendent du thème principal. Ainsi celui sur les pesticides a été très bien vendu. En additionnant tous les types de ventes, on obtient un total d'environ 6500 exemplaires pour ce numéro.

Jean-Paul donne quelques informations sur le comité de rédaction et de son fonctionnement. Il remercie Pierre Blavin qui quitte ce Comité et annonce l'entrée d'Erwan Sez nec, journaliste de profession.

Site web de l'AFIS



Jean-Marc Le Douce est le nouveau webmestre du site de l'AFIS.

Il présente l'augmentation de la consultation du site depuis 2008, avec une moyenne journalière de 1750 personnes qui le consultent et un pic en Janvier 2016 au moment de la discussion sur les pesticides. Il dispose des répartitions entre pays et entre tranches d'âges.

Il y a une réflexion en cours sur l'utilisation de Twitter et de Facebook. Des responsables ont été nommés pour s'en occuper (Yann Kindo pour Facebook et JM Le Douce pour Twitter).

Jean-Marc travaille sur une rénovation du site, mais il souhaite que le CA définisse un peu mieux les objectifs pour pouvoir en tenir compte.

Comités locaux



Michel Naud est responsable du suivi de ces comités. Il présente la situation actuelle, qui voit quelques anciens comités mis en sommeil par manque de responsables, et le développement de nouveaux comités dans différentes régions.

Les deux comités les plus actifs sont ceux de Nantes et de Marseille. Sont en période de lancement : le comité local de Saint-Etienne, basé sur l'association Astronef, et celui du Maine-et-Loire.

Nous avons également des liens particuliers avec d'autres structures :

- **Voyce of Young Science**, qui a pré-

senté ses activités lors de l'AG du 30 Mai 2015.

- **des groupes en Isère et en Savoie**

Par ailleurs, le CA compte favoriser la création de groupes thématiques, comme les agriculteurs adhérents à l'AFIS.

Comité de Saint-Etienne. L'un des responsables d'Astronef, Jacques Guarin, présente les différentes étapes suivies par l'association, qui a géré le planétarium municipal jusqu'en 2011, avec production de films et organisation de conférences, jusqu'à la situation actuelle basée sur des Cafés Sciences et Philosophie mensuels, avec le soutien de la nouvelle Municipalité de Saint-Etienne. Anne Perrin est venue à Saint-Etienne et Astronef est maintenant l'antenne régionale de l'AFIS.

Comité de Loire-Atlantique. Gérard Plantiveau, Président d'ANAIS, le comité local de l'AFIS, dont le Bureau s'est réuni en Avril. Le Comité était en contact avec André Brahic pour une conférence-débat à Nantes, mais André Brahic était déjà malade et est depuis décédé. Un jeune adhérent nous a rejoints, et a proposé de redonner vie au site web d'ANAIS d'ici la fin Juin, ce qui est très positif. Nous préparons une Assemblée Générale pour le 18 Juin, avec la venue de Jean-Paul Krivine, et une conférence publique sur les OEM avec Anne Perrin est envisagée. Nous nous sommes également inscrits dans le cadre de la Fête de la Science, avec une présentation sur la robotique, en partenariat avec les structures locales de la Libre Pensée et de l'Union Rationaliste. Nous avons aussi une coopération prévue avec la Société d'Astronomie de Nantes. ANAIS édite un bulletin local.

Discussion des rapports

Dans la discussion, très ouverte, les questions suivantes ont notamment été abordées :

- L'existence d'un **Comité Ile-de-France**. Un « Comité Ile-de-France » animé par Vincent Laget, a organisé pendant des années des conférences à Paris. Cette



période est terminée et le CA est en train de remettre cette activité en marche, sous la responsabilité de Jean-Jacques Ingremeau, en partenariat avec les Arts et Métiers. La première conférence est prévue pour Octobre 2016, autour de la question du stockage des déchets. En fait un « Comité Ile-de-France » devrait regrouper tous les adhérents de la Région, donc quasiment la moitié des adhérents de l'AFIS, ce qui pose problème et ne correspond pas à ce que nous cherchons à travers les Comités locaux.

- L'utilisation des **réseaux sociaux** par l'AFIS. Il y a des groupes thématiques de discussion sur Facebook où l'AFIS pourrait se faire connaître. Les jeunes sont en général très actifs sur ces réseaux. Des intervenants en AG signalent qu'ils mettent sur Facebook des articles de SPS et qu'ils souhaitent que la page AFIS soit améliorée. Il leur est suggéré de prendre contact avec Yann Kindo.

- Une **version numérique de SPS** est également demandée. Jean-Paul Krivine répond qu'il faudrait y travailler ; quelques essais ont été réalisés. Jean-Marc Le Douce ajoute que les numéros de SPS sont mis en ligne au moment de la parution du numéro suivant.

- Les **Comités thématiques** proposés par le CA. Une liste préliminaire est établie, comprenant les agriculteurs, les médecins et la question des vaccinations, les sujets liés à l'énergie, et l'alimentation. L'objectif sera de produire des articles de fond pour la discussion dans et hors de l'AFIS, et quand c'est possible d'organiser des événements publics.

- La mesure de **l'audience de l'AFIS**



Le conseil d'administration, de gauche à droite ci-dessus : Jean-Paul Krivine (rédacteur en chef de Science et pseudo-sciences), Sébastien Colmerauer, Gérard Plantiveau, Michel Naud (trésorier), Marcel Kuntz, Roger Lepeix (secrétaire général), Jean-Jacques Ingremeau, Anne Perrin (présidente), Louis-Marie Houdebine (vice-président), Hervé Le Bars, Brigitte Axelrad, Jean-François Chevalier et Erwan Sez nec.

dans les médias. Erwan Seznec indique que c'est très difficile à estimer. Plus généralement, c'est la question de l'expression publique de l'AFIS qui est posée. Il est nécessaire à la fois d'attirer l'attention des journalistes sur ce que nous avons à dire, et aussi de pouvoir répondre quand nous sommes sollicités par la presse. La Commission Communication dispose d'une liste de journalistes, mais son utilisation et sa maintenance demandent de la disponibilité. Cette liste devrait être actualisée pour une diffusion plus large. Jean-Paul Krivine rappelle que nous avons eu quelques succès récemment dans ce domaine ; nos positions ont été bien reçues et commentées sur la question de l'hypnose et sur les pesticides (l'affaire Cash Investigation).

Votes

Les votes suivants ont été proposés à l'AG et ont obtenu une approbation unanime : rapport moral, rapport d'activités, demande de reconnaissance d'utilité publique, rapport financier, quitus au trésorier et budget 2016.

L'AG a ensuite procédé au renouvellement du Conseil d'Administration et de la Commission de Contrôle des Comptes. Après la présentation des candidats, les résultats des votes ont été les suivants. CA : élus pour 3 ans : Sébastien Colmerauer (94 voix), Jean-Jacques Ingremeau (94 voix), Roger Lepeix (96 voix), Erwan Seznec (94 voix). Elus pour 1 an : Brigitte Axelrad (87 voix), Jean-François Chevalier (82 voix). Commission de contrôle des comptes : élus pour 1an : Raymond Roze des Ordon (97 voix), Jean-Pierre Thomas (96 voix).

Les activités futures

L'Assemblée Générale a ensuite discuté des propositions qu'elle souhaite faire au CA pour la période qui vient.

- Le représentant d'Astronef mentionne l'École de la Médiation à La Villette, qui travaille sur la vulgarisation de la science. Il demande quel rôle l'AFIS peut jouer dans ce cadre. Michel Naud revient sur le parcours d'Astronef et souligne que le rôle important joué par cette association dans la gestion du planétarium municipal se déroulait sous une municipalité « de droite ». C'est la municipalité « de gauche » qui a suivi qui a expliqué que c'était une activité élitiste et qui a mis fin à l'accord. La récente municipalité « de droite » soutient l'association. Michel invite à se méfier des discours « post-modernes » qui mettent science et opinion sur le même plan.

- Dans la continuité, l'attention de l'AG se porte ensuite sur la science dite « participative » ou « citoyenne », qui dévalue l'acquis scientifique et contribue à éloigner de la science les nouvelles générations, et à amplifier le « déficit de connaissances » ambiant. Le rôle de l'AFIS est de défendre la méthode scientifique, et le rôle particulier des scientifiques eux-mêmes, dans le processus de vulgarisation. Il existe des associations qui s'investissent positivement dans ce domaine.

- En continuité, le rôle des experts (et des normes) a été souligné par un médecin généraliste, qui dénonce les « experts auto-proclamés ». En particulier, il faut faire attention au développement actuel d'initiatives dans les Universités, pour introduire les associations (militantes) dans les structures de décision, par exemple via des filières « Science et Société ». Des forces organisées cherchent à brouiller l'image de la science dans la population, en lançant de faux débats ou en mettant sur le même plan les approches scientifiques et idéologiques. On entend parler de « changement de paradigme », mais c'est souvent pour remettre au goût du jour des conceptions moyenâgeuses sous une forme moderne.

- Des suggestions sont faites pour développer l'AFIS : conférences et « tournées » dans les départements, campagne d'adhésion des abonnés à SPS, utilisation de Youtube pour des argumentaires largement disponibles, documents préétablis envoyés sur demande, etc.. Il est également signalé que la page AFIS de Wikipedia a été vandalisée.

- Un adhérent de Strasbourg tient à dénoncer la possible extension du statut d'Alsace-Moselle à la nouvelle grande Région (voire à d'autres). Il suggère à l'AFIS de rechercher des partenaires pour défendre les acquis démocratiques.

- Une adhérente, avocate spécialisée dans les mouvements sectaires, cherche à rencontrer des adhérents AFIS liés à l'INSERM. Elle défend les victimes des sectes en étant sur le terrain.

- Dans le cadre des recherches de coopérations, un contact avec l'Association des Musées est suggéré ; ses coordonnées vont être transmises au CA. Il s'agirait de travailler sur le rôle des professeurs, qui tend à ne plus être principalement la transmission des connaissances.

- L'AG revient aussi sur la question des jeunes, parfois abreuvés de discours relativistes ou pseudoscientifiques, où la science est dépassée et confisquée par des lobbies. La « nature » est proposée comme modèle alternatif, où le « bio » prend parfois l'aspect d'une religion. Déjà des interventions anti-vaccins pénètrent dans l'Education Nationale.

- Un des axes d'action de l'AFIS pourrait consister en des réactions ciblées de décryptage après des émissions de télévision particulièrement dangereuses ou scandaleuses. Ce n'est pas facile et il faut une formation adaptée que l'AFIS peut organiser.

- Anne Perrin revient sur l'idée d'une formation pour les adhérents intéressés. Ce projet est porté par Erwan Seznec, qui propose d'organiser une telle formation avec Joël Amar (médiapicking, membre AFIS) pour faciliter la rédaction d'articles de décryptage des médias, de communiqués et les prises de parole lors d'interviews (media training).

Comités locaux et initiatives locales

Pour celles et ceux qui ne les connaissent pas.

Le site internet de l'association ASTRONEF (comité départemental de l'AFIS pour la Loire) :

www.astronef.eu

Le site internet du comité départemental de l'AFIS Marseille et Provence :

www.pseudo-sciences-13.org

Pour suivre les activités organisées par l'AFIS ou en partenariat avec elle, rendez-vous sur le forum ou sur l'agenda du site national :

www.pseudo-sciences.org/agenda.html

Rappel : Vous pouvez contacter le Comité de Nantes / Loire-Atlantique à :

afis44@pseudo-sciences.org

celui de Marseille – Provence à :

afis13@googlegroups.com

et le Groupe Voice of Young Science France à :

voys.france@gmail.com

Pour les autres comités locaux, si vous désirez savoir s'il en existe un près de chez vous, si vous souhaitez participer à la création d'un nouveau comité local, ou pour toute autre question, adressez-vous à :

secretariat@pseudo-sciences.org



Présents : Brigitte Axelrad, Jean-François Chevalier, Jean-Jacques Ingremeau, Hervé Le Bars, Roger Lepeix, Michel Naud, Anne Perrin, Erwan Sez-nec.

Excusés : Sébastien Colmerauer, Louis-Marie Houdebine, Marcel Kuntz, Gérard Plantiveau.

Invités : Jean-Paul Krivine (rédacteur en chef SPS), Jean-Marc Le Douce (web-mestre).

Etat des finances

Michel fait un survol du premier semestre, qui montre un excédent. La situation financière est donc saine. En fait les comptes sont fortement sensibles à la vente des revues : de bonnes ventes apportent des finances, mais des mauvaises peuvent être très préoccupantes, comme en 2014.

Nous avons bien reçu les 8 000 euros de don de la Fondation du Luxembourg ; c'est une recette importante pour l'exercice 2016. Nous ne savons pas s'il s'agit d'une opération unique ou renouvelable.

Nous avons à ce jour environ 1800 abonnés ; la tendance générale est toujours à une légère hausse, mais avec un turn-over non négligeable (5 %). Nous manquons d'informations sur les nouveaux abonnés ou adhérents (date de naissance, profession, etc.). C'est une amélioration à prévoir pour l'avenir ; nous pouvons commencer par ajouter ces sur Paypal des champs optionnels complémentaires.

Il y avait au 26 Août 955 adhérents, en comptant tous ceux qui ont payé 2015. Cette définition fait que nous atteignons tous les ans un maximum au 31 Décembre, juste avant d'enlever ceux qui n'ont pas renouvelé leur adhésion dans l'année. Sur ces 955, 668 ont payé la cotisation de 2016. Nous n'avons pas pu comparer l'évolution sur l'année par rap-

port à celle des années précédentes, mais cette comparaison sera faite à l'avenir.

Les relances sont faites pour ceux qui ont une adresse électronique, avant l'AG et en fin d'année. Il y a aussi une relance dans le bulletin aux adhérents MLC (électronique et papier).

Après étude et discussion, le CA abandonne l'idée d'un couplage adhésion / abonnement, avec des prix d'abonnement différents entre les adhérents et les non adhérents.

Le CA décide d'inclure un résumé des avantages de l'adhésion sur le site afin d'inciter l'adhésion des abonnés.

Questions d'organisation

Visibilité de l'association

Nous avons besoin d'une plaquette pour présenter l'AFIS. Nous en avons une, provisoire, qui a été utilisée au Forum des associations de Paris 5 du 3 Septembre et lors de précédents événements, mais quelque chose de plus complet et mieux finalisé serait préférable. Anne fera un projet à la Commission Communication. Il inclura des présentations de l'association et de la revue. Nous avons une volontaire qui souhaite nous aider pour ce travail.

Forums de l'AFIS

Il y a 448 adhérents inscrits sur le Forum, mais la plupart n'y vont jamais.

Les décisions suivantes sont prises après discussion :

- L'inscription au Forum des adhérents sera automatique pour toute nouvelle adhésion. Un code sera créé et envoyé à l'adhérent.

- Un message sera envoyé à tous les adhérents pour leur dire qu'ils ont été inscrits sur le Forum et leur donner ou rappeler leurs codes de connexion. L'information passera aussi par le Forum

avec ses inscrits actuels.

- Une procédure sera mise en place pour retirer du Forum ceux qui ne sont plus adhérents.

La question de l'ouverture d'un Forum ouvert à tous et connecté aux articles du site est pour l'instant repoussée.

Utilité publique

L'AG a accepté la perspective d'une demande de reconnaissance d'utilité publique. Il y a deux difficultés principales à résoudre avant d'envoyer un dossier :

- Les statuts type indiqués par l'Administration incluent quelques clauses qui semblent nécessaires et qui ne figurent pas dans nos statuts actuels. Une révision des statuts de l'AFIS pour les rendre compatibles avec la reconnaissance d'utilité publique sera proposée à l'AG 2017.

- Trois exercices excédentaires sont demandés pour pouvoir être acceptés. Or notre exercice 2014 est déficitaire.

L'envoi de la demande ne pourra donc pas être effectué avant le deuxième semestre 2017.

« CA électronique »

Le grand nombre de points mis aux ordres du jour des réunions du CA nous pousse à prendre des décisions par voie électronique, au moins sur les questions qui sont urgentes et qui ne nécessitent pas une discussion en réunion. Nous travaillons déjà plus ou moins de cette manière, mais ce mode de fonctionnement sera formalisé et amplifié, et un système de votes en ligne va être installé.

SPS

Diffusion

Si la diffusion maximum obtenue à ce jour est celle du SPS 315, le record de ventes par MLP reste celle du 313 avec 28,5 % des revues vendues. Le premier numéro sur les pesticides a été vendu par MLP à 22,3 % en France (3435 sur 15382), et à 27,4 % à l'export (541 sur 1974). Avec les abonnés et les ventes diverses, nous avons dépassé les 6500 exemplaires vendus.

Le lien avec notre diffuseur, les MLP, doit être consolidé. Nous recherchons un adhérent intéressé et motivé. Tout peut se faire à distance par voie électronique.

Hors-Série

Le numéro Hors-Série sur les pesticides a été tiré à 2000 exemplaires, dont 1300 ont déjà été vendus à une Chambre d'Agriculture départementale. Les 700

restants sont disponibles à la vente. Ce numéro sera également mis sur le site, avec le 317.

Un numéro HS sur l'homéopathie est en chantier, mais la progression est lente, faute de temps et de personnes disponibles.

Maquette et mise en pages

Le CA décide d'allouer 2000 euros à la conception d'une nouvelle maquette pour SPS. Un groupe de travail sera constitué autour du rédacteur en chef de la revue pour rédiger un bref cahier des charges. Le format actuel sera conservé. Il faut que cette maquette reste sobre et soit facile d'utilisation.

Par ailleurs, un nouveau logiciel de PAO InDesign sera acquis. Le budget à prévoir pour la sous-traitance de la mise en page d'un numéro est estimé au minimum à 800 euros.

Cette sous-traitance pourra occasionner une perte de temps au début pour boucler la revue, mais seront un gain de temps et du confort par la suite.

Flipbook

Le logiciel acheté pour générer des Flipbook a déjà été rentabilisé avec les premières ventes d'une version électronique de certains numéros (accessible pour des achats en nombre de SPS).

Les décisions suivantes sont prises par le CA :

- Mise à disposition gratuite sous forme électronique (Flipbook) des anciens numéros épuisés de la revue, mais avec le remplissage d'une demande de quelques informations sur l'acquéreur.

- Report à plus tard des travaux nécessaires pour des abonnements numériques individuels à SPS, faute de compétences et de volontaires (si un de nos adhérents est motivé pour ce travail, prendre contact).

Site de l'AFIS

Le webmestre présente les premiers travaux concernant la rénovation du site. Il propose de démarrer plusieurs ateliers et de commencer à travailler sur la recherche des articles, l'indexation et le regroupement par thèmes. Le CA confirme sa préférence pour une évolution progressive, plutôt qu'une refonte complète pour laquelle nous n'avons pas les compétences et les bonnes volontés. Le webmestre et la commission site établiront une liste d'évolutions souhaitables afin de hiérarchiser les priorités.

Autres médias électroniques :

Le webmestre indique qu'il vient de créer une chaîne Youtube pour l'AFIS et que la page Twitter a déjà 588 abonnés.

Concernant Facebook, il contactera ceux qui étaient à l'AG et qui avaient donné leur accord pour s'en occuper, ainsi que ceux déjà impliqués dans notre page actuelle.

Communiqués de l'AFIS

Le CA souhaite que les communiqués puissent être rédigés rapidement et selon une trame prédéfinie (à mettre au point) dès que le CA a donné son feu vert pour réagir. Un effort sera fait pour que les communiqués soient faits dans la journée, avec un responsable désigné. L'adoption de la nouvelle procédure de vote du CA par moyen électronique devrait faciliter les choses.

Il faudra indiquer un numéro de téléphone de contact ; il est envisagé d'acheter un téléphone sans abonnement à cet effet.

Initiatives 2016 – 2017

Formation média-training

Le dimanche 11 Septembre est programmée une réunion de travail sur la relation de l'AFIS avec les médias, avec la participation de 5 personnes, et animée par le responsable de notre commission AFIS – médias.

Colloque AFIS-Médias

Il est suggéré l'organisation d'un colloque public pour le lancement d'AFIS-médias, pour apprendre à décrypter les articles de presse ou les émissions radio et télé. L'idée est acceptée par le CA ; la date pourrait être le Vendredi 12 ou 19 Mai, veille de l'AG 2017. Pour assurer le

succès de ce colloque, il faut qu'un comité d'organisation soit mis en place rapidement pour que le programme provisoire soit défini d'ici fin 2016, avec diffusion d'une première annonce en Janvier. Le lieu devra être défini assez vite. Si c'est le Sénat ou l'Assemblée Nationale, il faudra passer par un élu. Nous inviterons largement à ce colloque les scientifiques, les élus, les associations, etc.. Le colloque sera gratuit mais sur inscription.

Université d'été

Le CA envisage organiser en 2017 une Université d'été, ouverte à tous les adhérents, début Juillet ou fin Août. L'objectif est de rassembler les adhérents intéressés autour de discussions portant sur 2 ou 3 de nos thèmes principaux, dans une ambiance studieuse mais conviviale, permettant aux membres de faire connaissance. L'idée est de commencer par une proposition faite à tous les adhérents via MLC et des circulaires, pour avoir une estimation du nombre de présents. Ensuite les dispositions pratiques seront mises en place en conséquence.

Vers une université d'été de l'AFIS ?

Le conseil d'administration, réuni en septembre 2016, a évoqué la possibilité d'organiser chaque année une université d'été de l'AFIS. Cette initiative, qui se tiendrait un week-end en début ou fin d'été, serait l'occasion d'approfondir quelques thèmes développés par l'association, et aussi de permettre de se retrouver dans un cadre convivial. L'idée en est encore à l'état de projet. Mais les adhérents intéressés pour aider à sa mise en place (ou qui auraient connaissance d'un lieu d'accueil adapté) sont invités à prendre contact : roger.lepeix@club-internet.fr.

L'AFIS a participé au Forum des Associations du 5^e arrondissement de Paris



Samedi 3 septembre 2016, l'AFIS a tenu un stand au Forum des Associations du cinquième arrondissement de Paris. Ce fut l'occasion de présenter la revue, l'association, ainsi que la nouvelle activité de conférences organisées sur Paris et ouvertes à un large public.

Globalement l'accueil fut assez bon, nos interlocuteurs étant ravis de découvrir une source d'information de qualité, même si quelques discussions moins constructives ont eu lieu avec des homéopathes et des adeptes du paranormal. Une quinzaine de numéros de SPS ont été vendus, ainsi que quelques abonnements.

Ce fut également l'occasion pour quelques adhérents de l'association de se retrouver pour échanger.

Un événement réussi, à reproduire dans les comités locaux et les années à venir.

Appel aux volontaires

Entre les Assemblées Générales, l'AFIS est dirigée par le Conseil d'Administration. Diverses structures sont chargées de tâches particulières :

- Le comité de rédaction (publication de la revue et du contenu du site) ;
- La commission informatique (mise en ligne, gestion du site) ;
- La commission communication (communiqués, annonces, mailings) ;
- Les comités locaux ;
- Le secrétariat ;
- La comptabilité et la gestion des comptes.

Toutes les tâches sont effectuées par des bénévoles, en fonction de leurs possibilités et de leur emploi du temps, afin de faire fonctionner l'AFIS et d'assurer son rayonnement et son développement. Il y a de la place pour tous.

Si vous avez un peu de temps et si vous désirez aider l'AFIS, nous vous ferons connaître en détail les travaux qui pourraient vous intéresser, dans des domaines très variés : aide technique ou organisationnelle pour la revue ou pour le site, relecture de textes, contacts avec des prestataires ou avec d'autres associations, gestion du courrier ou des abonnements, etc.

Faites-vous connaître, via un membre du CA ou via :

secretariat@pseudo-sciences.org.



Le forum des adhérents de l'AFIS.

Si vous n'avez pas votre mot de passe, demandez-le à :

forums@pseudo-sciences.org

Création du comité national agricole de l'AFIS

Depuis quelques décennies les filières agricoles ne cessent d'être malmenées par des campagnes de désinformation, quand elles ne sont pas victimes d'actes de vandalisme en bandes organisées. Les controverses succèdent aux controverses : sélection variétale, OGM, abeilles, pesticides, étiquetage, taille des fermes d'élevage, etc.

L'AFIS a réussi à se faire entendre quand il s'est agi, par exemple, de dénoncer l'absence de fondement scientifique au moratoire sur la culture du maïs MON810, ou encore de démonter le discours mensonger de Cash Investigation sur les pesticides. Mais ce ne sont que des gouttes d'eau dans l'océan d'une communication trop souvent hostile.

Pourtant les preuves sont régulièrement apportées qu'une agriculture basée sur les meilleures pratiques agronomiques vérifiées par la science apporte de meilleurs résultats que les modèles alternatifs à la mode. Et ce que ce soit en matière de traitement des sols, d'apport de nutriments, d'émissions de gaz à effet de serre ou de conservation de la biodiversité.

Restaurer l'intégrité scientifique dans le débat public ne pourra pas se faire sans l'engagement concret des acteurs des filières agricoles, agrochimiques et agroalimentaires. L'AFIS est un bon outil pour cela. C'est le sens que nous donnons à l'initiative du comité national agricole de l'AFIS. Pour fédérer celles et ceux qui sont déjà membres de l'AFIS. Pour constituer un pôle de regroupement pour celles et ceux qui n'y sont pas encore et nous rejoindront à cette occasion.

Si vous êtes agriculteur/agricultrice, si vous êtes impliqué dans une des filières en amont ou en aval de l'agriculture, et ce que vous œuvriez à votre compte, ou dans des entreprises privées ou encore dans des organismes publics, ou encore que vous soyez en retraite de ces activités, et si cette perspective vous motive, contacter par mail :

agriculture@pseudo-sciences.org

Nous définirons ensemble les initiatives que nous prendrons ; rencontres sur le territoire autour de colloques/conférences ; lettres d'actualités ; forums d'échanges ; etc.

Michel Naud,

en charge de la mise en place du comité national agricole.

Communiqué de l'AFIS. 26 septembre 2016.

Cancer du sein et « substances chimiques de l'environnement » : une fausse alerte sanitaire médiatisée

Le 8 septembre 2016, *L'Obs*, ex *Nouvel Observateur*, en partenariat avec *France Info*, consacrait sa couverture à des « révélations sur une crise sanitaire » et relayait les propos alarmistes d'André Cicolella (membre de la commission santé d'Europe-Ecologie les Verts, administrateur de la Fondation sciences citoyennes et président de l'association Réseau Environnement Santé) dans un dossier intitulé en ligne « Cancer du sein : Un empoisonnement qui commence dès le stade fœtal » et « La vérité sur le cancer du sein » dans la version papier [1]. Il dénonce « une croissance spectaculaire de la maladie », une « épidémie » dont les causes environnementales seraient niées par les autorités. Propos qui vont pourtant à l'opposé des chiffres observés et des données scientifiques publiées !

L'Association Française pour l'Information Scientifique (AFIS) déplore que le cancer du sein qui représente un fléau pour la santé des femmes soit un sujet instrumentalisé quand des informations fiables seraient bienvenues. C'est pourquoi l'AFIS met en ligne sur son site Internet une analyse de l'épidémiologiste Catherine Hill « Cancer du sein et environnement - Comment se construit une fausse alerte » [2].

Les alertes sanitaires, quand elles s'appuient sur des faits étayés et scientifiquement validés sont salutaires. À l'inverse, de fausses alertes scientifiques, ignorant ou déformant les données scientifiques et les chiffres, peuvent avoir des effets très dommageables.

En septembre 2012, *Le Nouvel Observateur* avait déjà titré « Les OGM sont des poisons » [3] sur la base d'une étude dont le contenu avait été contesté par l'ensemble des agences sanitaires qui s'était penché dessus au niveau français et international [4]. Que *L'Obs* exploite le filon de l'anxiété et des alertes non fondées est son droit. Mais il est regrettable que *France Info* se prête également à une telle campagne, surfant sur le sensationnalisme sans le souci ni de la véracité des « informations » colportées, ni de l'inquiétude légitime mais injustifiée ainsi propagée dans la population. On attendrait en effet d'une radio du service public la promotion d'une information objective et étayée sur les données de la science.

[1] « Cancer du sein : Un empoisonnement qui commence dès le stade fœtal », *L'Obs*, 8 septembre 2016.

[2] « Cancer du sein et environnement - Comment se construit une fausse alerte », Site AFIS. www.pseudo-sciences.org

[3] « Oui, les OGM sont des poisons », *Le nouvel Observateur*, 18 septembre 2012.

[4] « Étude OGM de Gilles-Éric Séralini : les avis des agences et académies ». Site AFIS. www.pseudo-sciences.org